

travailleurs qui travaillent du matin au soir pour le salaire minimum et dont les salaires n'augmenteront que parce qu'actuellement, dans les provinces, on a décidé d'augmenter le salaire minimum. Il existe encore dans ma circonscription de petites industries qui paient le salaire minimum. Si c'était celles-là qu'on avait à défendre, si c'était elles qui revendiquaient de meilleurs traitements, elles auraient la sympathie de tout le monde, et comme le mentionnait le ministre: C'est entendu, certaines catégories de travailleurs manuels, comme les éboueurs, d'autres, qui font le ménage dans les hôpitaux, ceux-là ont sans doute droit à plus de considération et, par conséquent, à un revenu peut-être plus substantiel.

● (1720)

Nous sommes d'accord qu'il faut aider ces personnes à équilibrer un meilleur revenu, par rapport à tous les autres métiers ou professions. Mais ce n'est pas dans ce cas-là que les perturbations sont les plus grandes, c'est toujours dans les cas où déjà l'ouvrier qui est bien payé, et qui ne demande pas mieux. Il s'agit généralement d'un petit groupe qui fomentent, par exemple, le trouble, et qui veut sous prétexte d'une révolution sociale quelconque, éloigner le monde ouvrier des objectifs véritables du travailleur, et ainsi tout simplement profiter d'une force extraordinaire obtenue par la force des choses. Je me permets de faire mien un éditorial paru dans *Opinion Canada*, de décembre 1974, où l'on souligne un point qui est, à mon sens, très vrai:

Le syndicalisme a longtemps joui d'un préjugé favorable dans l'opinion de la population, et ce préjugé résultait du fait qu'on le percevait comme le souffre-douleur du patronat et des grandes compagnies lesquels parurent souvent bénéficier de l'appui des gouvernements et de la police pour le brimer et le réduire à l'impuissance.

Et l'éditorialiste continue:

C'était une illusion. L'histoire démontre au contraire qu'en Amérique du Nord, les gouvernements de tendance libérale qui se sont succédé, tant à Washington qu'à Ottawa, ont cherché, non à brimer le syndicalisme, mais à le promouvoir, légiférant de manière à l'aider à résister aux assauts des toutes puissantes entreprises multinationales.

Les lois américaines et canadiennes ont largement contribué à doter les syndicats de la puissance dont ils jouissent aujourd'hui. La puissance et une certaine immunité ont rendu arrogantes les grandes organisations ouvrières, et les grèves qui vont se multipliant, depuis quelques années, ne contribuent pas peu à détourner des syndicats la sympathie du grand public. Un récent sondage Gallup posait la question de savoir quelle confiance les Canadiens accordent, de nos jours, aux unions ouvrières et aux grandes corporations, et seulement 10 p. 100 de l'échantillonnage ont répondu qu'ils avaient beaucoup de respect pour les unions ouvrières, et seulement 8 p. 100 pour les grandes corporations. Ces chiffres marquent une baisse par rapport à des sondages antérieurs, et on a noté une baisse analogue aux États-Unis ces dernières années.

Je cite toujours l'éditorialiste:

On commence à avoir l'impression que les stratégies syndicales qui firent leurs preuves dans le passé au niveau de l'entreprise privée, deviennent outrées et indéfendables lorsqu'elles sont dirigées contre les services publics.

Il semble bien que l'heure est maintenant venue pour les gouvernements d'aider les syndicats à trouver des formules nouvelles de marchandage et de négociation pour les syndiqués affectés à ces services-là.

Monsieur le président, ce sont justement des points qui sont véridiques. Ils ont été confirmés, il y a encore une quinzaine de jours, par une enquête menée à Montréal, enquête scientifique qui démontrait de plus que l'immense majorité de la population et ce qui plus est, l'immense majorité des travailleurs syndiqués et précisément ceux de la FTQ, sont en train de faire la pluie et le beau temps dans le domaine de la construction au Québec. Ces mêmes ouvriers-là répondaient à 95 p. 100 qu'ils étaient contre la

#### *Difficultés dans le domaine du travail*

façon de procéder adoptée dans les négociations ouvrières et ils étaient contre, autrement dit, leur chef ouvrier. On a vu, il n'y a pas tellement longtemps le 1<sup>er</sup> mai au Centre Paul Sauvé, à Montréal, un M. Laberge, président de la FTQ ne pas être en mesure de prendre la parole devant les syndicalistes et devant exclusivement des syndicalistes.

● (1730)

Cela prouve que le monde ouvrier comme tel, de même que la population en général, veut que ces choses-là cessent. Nous sommes ici dans le but, il me semble, d'aider à la population, d'aider par la législation, par l'exemple. C'est pour cela que le gouvernement, à mon sens, n'aurait jamais dû s'embarquer dans ces droits que l'on dit des droits aux fonctionnaires.

Monsieur le président, comme le soulignait tellement bien mon collègue de Kamouraska, il y a des priorités dont il faut tenir compte. Est-ce qu'on va accorder l'exercice d'un droit quand des droits encore beaucoup plus fondamentaux sont en jeu? Jamais on ne me fera admettre que l'on va accepter l'exercice d'un droit de grève, par exemple, pour les pompiers, alors que la journée même où cela arrive, et c'est un fait concret auquel je fais allusion, cela s'est passé à Montréal, où il y a eu pour des millions de dégâts par le feu. Une grève illégale qu'on a vue également à Montréal, celle des policiers s'est soldée par la catastrophe et crime. C'est épouvantable ce qui s'est passé ces jours-là!

Monsieur le président, je ne tolérerai jamais qu'allant reconduire d'urgence une personne à l'hôpital, ce soit un piqueteur de grève qui décidera si le patient va être admis ou non. Il y a des limites! Nous ne sommes pas contre ce droit qu'ont les ouvriers de s'unir, de défendre leurs intérêts, mais nous sommes tout à fait contre les perturbations que cela peut amener dans toute la société. Nous ne voulons pas enlever ce droit de grève, mais comme le disait mon collègue de Kamouraska, il faut faire en sorte d'établir par des législations des moyens tellement efficaces que le droit de grève puisse tomber par lui-même, comme étant désuet.

D'ailleurs, en 1975, il est absolument inadmissible, dans une société évoluée comme la nôtre, que l'on prenne encore des méthodes moyenâgeuses pour régler un conflit, comme si les gens n'étaient pas capables de négocier réellement. Monsieur le président, on commence par la fin. On ne pense pas du tout à négocier. On ne pense pas à se rencontrer pour en arriver réellement à une convention raisonnable des deux parties, patronale et ouvrière. Non, on passe tout de suite à la grève, et cela n'a pas d'importance qu'elle soit illégale! S'il faut se déclarer malade pour le faire, on le fait. C'est là une situation qui existe et que nous dénonçons, car elle bouleverse toute l'économie et a des influences épouvantables, quand on sait qu'en 1974 il s'est perdu au pays 9,255,120 jours-hommes de travail. Où s'en va-t-on avec cela?

Que l'ouvrier cherche la sécurité d'emploi, qu'il cherche à contrecarrer par conséquent les plans de l'automation, bien sûr qu'on le comprend, parce qu'on n'a pas encore établi un système de revenu minimum garanti qui lui permettrait réellement de bénéficier de l'automation, et non pas en être victime! C'est ce que nous disons depuis tout le temps: Si la machine remplace l'homme, les fruits de la machine doivent être distribués aux travailleurs. C'est clair, c'est net, et ce sont des politiques comme celle-là qui auraient dû être établies.

D'ailleurs, monsieur le président, et je vais terminer là-dessus, la véritable raison de tous ces conflits c'est